



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

croissance

Question au Gouvernement n° 1030

Texte de la question

## HAUSSE DU CHÔMAGE

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Lecoq, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Jean-Paul Lecoq. Monsieur le Premier ministre, avec l'annonce de 90 200 chômeurs de plus au mois de janvier, soit, excusez du peu, 3 000 suppressions d'emplois par jour, et la prévision de croissance du produit intérieur brut de la France de moins 1,5 %, l'année 2009 s'inscrit sous le signe d'une crise profonde et durable. Les délocalisations se poursuivent, y compris dans les grands groupes. J'en veux pour preuve celles effectuées, notamment en direction du Maroc, par le groupe Safran, dont l'État est actionnaire à 30 %.

Cette crise n'est pas le fruit du hasard. Elle est le résultat de vos choix économiques.

M. Jean-Michel Ferrand. Les causes viennent d'ailleurs, arrêtez de dire n'importe quoi !

M. Jean-Paul Lecoq. Elle est la conséquence directe des dysfonctionnements du système capitaliste mondialisé, aux effets destructeurs.

Au-delà de la longue litanie des chiffres et autres analyses de pseudo-experts qui ponctuent notre quotidien, la crise est d'abord synonyme de drames humains.

Alors que les banques ont pu compter sur un soutien indéfectible de l'exécutif, alors que les responsables de la crise - c'est-à-dire les banques, et non les ménages - en profitent, nos concitoyens restent seuls, en première ligne, face à la montée du chômage et de la précarité, avec le sentiment d'être abandonnés par l'État.

Mais notre critique se veut constructive. À cet égard, permettez-nous de rappeler nos propositions : mise en place d'une garantie de l'État pour les prêts aux PME et TPE afin de sécuriser l'emprunteur et le prêteur ; lancement d'un vrai programme de financement des projets d'infrastructures de transports, des projets de construction de logements ; mais aussi et surtout, organisation d'une conférence sur les salaires visant le relèvement des grilles ; accès garanti pour les ménages à des crédits à taux préférentiel ; revalorisation du SMIC à 1 500 euros.

Voilà des propositions pour une véritable politique de relance économique !

Le Gouvernement est-il prêt à se défaire de son dogmatisme économique pour choisir enfin la voie de la raison, celle de l'intérêt général, en réorientant ses choix stratégiques en faveur d'un soutien important du pouvoir d'achat ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi. Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi*. Monsieur le député, je voudrais d'abord vous rappeler que nous ne faisons pas de cadeaux aux banques : nous leur prêtons, et nous encaissons des intérêts qui viennent remplir le budget de l'État. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

S'agissant des mesures que vous venez d'évoquer, je note que le financement des petites et moyennes entreprises est la première mesure que nous ayons prise, dès le mois d'octobre, afin de pallier leurs difficultés d'accès au financement - nous savons en effet qu'elles sont les seules, aujourd'hui, à créer de l'emploi.

M. Maxime Gremetz et Mme Jacqueline Fraysse. Cela ne marche pas !

Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie*. Vous évoquez l'investissement dans les infrastructures. C'est exactement l'objet du plan de relance dont Patrick Devedjian a la responsabilité : développer des infrastructures, financer des projets, aujourd'hui opérationnels.

S'agissant du pouvoir d'achat, monsieur Lecoq, nous avons, à l'occasion de la réunion du 18 février avec les partenaires sociaux, concentré nos efforts précisément sur ceux qui sont le plus exposés aux conséquences de la crise. Comment ?

D'une part, en proposant de relever l'indemnisation du chômage partiel à 90 %. - c'est extrêmement important -, et en associant au chômage partiel de la formation professionnelle, parce que nous souhaitons que les salariés qui sont victimes de la crise par la voie de licenciements économiques puissent accéder à plus de formation.

M. Maxime Gremetz. À d'autres !

Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie*. D'autre part, en mettant en place des chèques emploi service qui permettent aux familles à revenus modestes de participer à la création de 40 000 emplois.

M. Jean-Paul Lecoq. Et les salaires ?

Mme Jacqueline Fraysse. Tout ça, c'est du bla-bla !

Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie*. Troisièmement, en augmentant le nombre des emplois aidés, dans le secteur marchand comme dans le secteur non-marchand.

Vous le voyez donc, monsieur le député Lecoq, dans tous ces domaines, nous avons anticipé : financement des PME, investissement public,...

M. Maxime Gremetz. Et pour les salaires ? Rien !

Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie*. ...soutien aux ménages les plus démunis, et poursuite, sans cesse, d'un dialogue avec l'ensemble des partenaires sociaux, pour apporter une réponse à ceux qui sont les plus exposés dans la crise que nous traversons. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Paul Lecoq](#)

**Circonscription :** Seine-Maritime (6<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1030

**Rubrique :** Politique économique

**Ministère interrogé :** Économie, industrie et emploi

**Ministère attributaire :** Économie, industrie et emploi

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 mars 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 4 mars 2009